



Monsieur le Préfet
Monsieur le Président du Conseil Général
Monsieur le Directeur Académique

2012, on nous annonçait le changement.
2014 : changement de 1er ministre
mais de changement, nous voyons peu

Nous étions en droit d'attendre, à l'occasion du discours de politique générale de Manuel Valls, une meilleure lisibilité concernant les 50 milliards d'euros que l'Etat doit prélever dans ses caisses d'ici 3 ans ou plus exactement dans celles des contribuables. C'est dire que le gouvernement n'a pas tiré les leçons adéquates du scrutin des municipales. Car la FSU n'a pas entendu les propos qu'elle espérait quant à l'importance des services publics, facteur de croissance et de cohésion sociale.

Nous n'allons pas faire de procès d'intention au nouveau ministre de l'Éducation Nationale dans la mesure où il n'a pas encore pris pleinement possession des dossiers ; cependant, nous attendons qu'il réaffirme avec force l'engagement présidentiel, qui date, il est vrai, d'il y a presque deux ans, de la création

de 60 000 postes. Alors que l'école primaire va connaître une augmentation de près de 100 000 élèves en trois ans, l'investissement budgétaire ne peut en aucun cas être remis en cause. Il doit au contraire être amplifié car notre école a besoin de transformations pédagogiques et les enseignants d'amélioration de leurs conditions d'exercice du métier et de reconnaissance salariale.

Après quatre ans de gel du point d'indice, le bloquer à nouveau pour trois ans résonne pour nous comme une provocation. La FSU manifesterà son mécontentement en étant en grève le 15 mai prochain.

Quant à la mise en place des rythmes scolaires, le premier ministre a indiqué que le cadre réglementaire serait assoupli après les concertations nécessaires avec les enseignants, les parents et les élus .

Nous réaffirmons qu'en mettant son application à la charge des communes, ce décret reproduit et démultiplie les inégalités qui existent déjà entre les écoles et les budgets communaux pour les fournitures, inégalités que la FSU a combattues depuis sa création. Nous demandons son abandon et sa réécriture.

En tout état de cause, nous rappelons notre attachement à un cadrage national comme nous avons déjà eu l'opportunité de le dire dans cette instance.

Nous dénonçons par ailleurs les conséquences désastreuses que risque d'engendrer la mise en place de cette réforme pour les enseignants. Aux collègues directeurs qui feront les pompiers dans les écoles où les activités périscolaires seront mal encadrées, aux les collègues remplaçants dont l'organisation du service variera en permanence selon l'organisation du temps scolaire des écoles visitées, s'ajoutent les collègues désireux d'enseigner à temps partiel. En effet, nous savons que les horaires très divers des écoles entraîneront une difficile organisation du service. Dans ces conditions, forte serait la tentation de restreindre la possibilité de travailler à temps partiel,

restriction inédite dans le département. Nous rappelons que de nombreuses demandes traduisent des difficultés dans l'exercice du métier, les collègues ayant besoin de souffler, leur demande de travail à temps partiel en est l'expression. Pour éviter que cette réforme mal ficelée ne dégrade davantage les conditions de travail des collègues, nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, de répondre favorablement à toutes les demandes de travail à temps partiel comme les années précédentes.

Concernant la carte scolaire, nous redisons que la dotation d'un seul poste ne suffit pas à réparer les casses de l'ère Sarkozy, notamment sur les moyens de remplacement, car il ne suffit pas qu'une rentrée soit techniquement et cosmétiquement réussie au 1er septembre mais il faut aussi que les écoles puissent fonctionner toute l'année grâce à un vivier suffisant de remplaçants. Les écoles doivent aussi pouvoir fonctionner en prenant en compte les besoins spécifiques des élèves, besoin de maître E, G, pour les RASED, D pour les CLIS et IME. Et pourtant, aucun départ en formation depuis 2 ans!

Concernant plus particulièrement les RASED, nous sommes chaque jour davantage convaincus qu'il n'existe pas de réelle volonté politique de les remettre sur les rails. Malgré les disparités départementales, la tendance qui se dégage nationalement est une politique d'abandon. Très peu de départs en formation E et G, des suppressions de postes en réseaux d'aides au profit de création d'enseignants surnuméraires. Après les engagements de la campagne présidentielle, les maintes déclarations d'intention de l'ancien ministre de l'éducation sous forme orale ou écrite, rien ne bouge réellement. Il est sans doute bien plus simple de ne rien faire plutôt que d'engager une politique volontariste qui consisterait, après un état des lieux au plus près du terrain, à permettre à travers des enseignants formés à des enfants dont les familles sont souvent à la dérive socialement de bénéficier d'outils qui leur permettraient de reprendre un peu de confiance et d'estime de soi. Mais que pèse tout ceci au regard du pacte de responsabilité. Bien peu de choses... mais nous ne nous résoudrons pas à abandonner ces valeurs d'aide et de solidarité envers ceux qui ont le plus besoin de l'école car c'est la quintessence de notre engagement syndical et humaniste.

Au niveau départemental, cette carte scolaire ne s'est pas bien passé. La transmission des documents de travail aux élus du personnel en dehors des délais prévus par la loi, est totalement inédite. C'est une mauvaise interprétation du paritarisme, une entorse au dialogue social. Nous demandons que ces pratiques ne se renouvellent pas. Plus grave, nous dénonçons avec force le mépris dans lequel ont été tenues les différentes instances chargées d'examiner la carte scolaire. Des propositions ont été faites par le Directeur Académique au CTSD du jeudi 10 avril et de toutes autres ont été annoncées dans les médias le lundi 14 avril sans même que les élus du personnel, voire les inspecteurs de circonscription n'aient été informés. On ne peut que légitimement se demander ce qui s'est passé entre temps!!

Sur les propositions de carte scolaire 2014, nous constatons avec regret que plusieurs demandes fort légitimes sont restées lettres mortes. En exemple, les écoles maternelle Erik Satie à Montceau les Mines, élémentaire Maurice Cortot à Chalon sur Saône et Jacques Prévert à Montceau les Mines, école classée en dispositif « éclair » dont la moyenne dépassera les 25 élèves par classe, nous y reviendrons.

Dans le secondaire aussi, des problèmes pour les remplacements. De nombreuses classes n'ont pas cours suite à des absences prolongées ou répétées de collègues. La continuité du service public n'est plus assurée. Et quand un remplaçant vacataire ou contractuel est trouvé c'est par Pôle emploi. On envoie des volontaires sans aucune formation qui découvrent en arrivant dans le collège quel est le programme des classes! c'est dramatique pour les élèves. Les parents ne sont que rarement informés des qualifications et de la formation des "remplaçants" !

Concernant l'impact des rythmes scolaires en primaire sur l'EPS, la FSU craint que sa généralisation à la prochaine rentrée augmente encore la concurrence entre les utilisateurs d'installations sportives.

Les collèges sont parfois évincés des installations municipales au profit du péri-scolaire des maternelles (ce fut le cas à Lugny à la rentrée 2013 et nous avons dû intervenir pour que les enseignements obligatoires soient prioritaires sur le péri-scolaire). Il serait bien que le CDEN confirme cette priorité. La construction et la rénovations des installations sportives des collèges est un chantier quasi abandonné par le Conseil Général depuis un mandat . La FSU a lancé une enquête « équipements sportifs » qui montre un parc vieillissant, se dégradant d'année en année, des failles de sécurité dans la chaîne d'alerte des dangers, une inadaptation aux programmes d'EPS. La FSU demande que les préconisations du guide "*L'accès aux équipements sportifs pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive et pour l'ensemble des pratiques sportives scolaires* " soient respectées. Peut-être, cela aurait-il pu être la mission des CDP EPS, ...mais leurs postes ont été supprimé depuis.

Les représentants FSU au CDEN du 18 avril 2014